

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société de productions audiovisuelles
(SOPA S.A)

Référence de la DRP : S_DAF_120781



Avis n° : 0008./2026/SOPA S.A/DG/PRMP/S-PRMP du 08./07./2026

Objet : Accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans pour assurance maladie au profit du personnel de la SOPA S.A

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société de productions audiovisuelles (SOPA S.A) publié sur le portail web des marchés publics le 15 mai 2026.
2. **La Société de productions audiovisuelles (SOPA S.A)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer la souscription à une police d'assurance maladie et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord cadre à bons de commande sur deux (02) ans pour assurance maladie au profit du personnel de la SOPA S.A**
3. **"La Société de productions audiovisuelles (SOPA S.A)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les services **relatifs à l'assurance maladie au profit du personnel de la SOPA S.A**

Les variantes ne sont pas prises en considération. Ces services sont à réaliser par une compagnie d'assurance au profit du personnel de **la Société de productions audiovisuelles (SOPA S.A)** dans un délai de **vingt-quatre (24) mois**.

4. Ces *prestations* sont à livrer *au siège de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, couvrant une période de vingt-quatre (24) mois après satisfaction de l'autorité contractante.* La durée de l'accord-cadre est de **vingt-quatre (24)**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

mois et le délai de d'exécution de chaque bon de commande sera fixé dans chaque bon en fonction de la durée de l'activité de captation.

5. Les exigences en matière de qualification sont :
- a. Pour les anciennes entreprises



Capacité technique :

- *Le candidat doit prouver qu'il est agréé par l'Etat Béninois pour exercer dans le domaine des assurances. (Justifier d'un agrément d'exercice de la profession d'assurance en cours de validité en copie légalisée à la date de dépôt des offres) ;*
- *Disposer en propriété ou en location d'un logiciel santé capable de fournir des analyses des dépenses de santé et de s'engager à fournir des statistiques détaillées de consommation par famille, par bénéficiaire, des prestations, par centre, etc. (Justifier par la preuve de propriété ou de promesse de location).*
- *Disposer d'un réseau de partenaires de soins (hôpitaux ou cliniques, laboratoires, pharmacies et autres) sur toute l'étendue du territoire justifié par au moins cinq (05) conventions de partenariat datant d'au moins un (01) an justifier par la copie des pages de gardes, page comportant la durée du partenariat et celles de signature ;*
- *Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (3) dernières années (2025, 2024 et 2023) et de l'année en cours, pour un ensemble de quatre-vingt (80) bénéficiaires moyens et pour un montant chacun d'au moins quatorze millions six cent trente-six mille trois cent vingt-trois (14 636 323) FCFA, justifiés par les pièces telles que décrites par l'annexe A.3.1 ;*
- *Disposé d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C, critères d'évaluation et de qualification ;*
- *Disposé des moyens matériels pour l'exécution des prestations conformément aux exigences du point 6 « matériels » de la sous-section C, critères d'évaluation et de qualification.*

Capacité financière :

- *Fournir la preuve qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) égal au moins à vingt millions neuf cent neuf mille trente-trois (20 909 033) francs CFA ;*
- *Justifier d'une capacité financière attestée par un établissement bancaire ou un organisme agréer en République du Bénin d'un montant minimum de trois millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille huit cent trente-neuf (3 484 839) francs CFA pour la période de l'accord cadre.*

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Fournir les états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) attestés et présenté par un expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copie légalisée.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence



Capacité technique :

- Le candidat doit prouver qu'il est agréé par l'Etat Béninois pour exercer dans le domaine des assurances. (Justifier d'un agrément d'exercice de la profession d'assurance en cours de validité en copie légalisée à la date de dépôt des offres.
- Disposer en propriété ou en location du logiciel santé capable de fournir des analyses des dépenses de santé et de s'engager à fournir des statistiques détaillées de consommation par famille, par bénéficiaire, des prestations, par centre, etc. (Justifier par la preuve de propriété ou de promesse de location.
- Disposer d'un réseau de partenaires de soins (hôpitaux ou cliniques, laboratoires, pharmacies et autres) sur toute l'étendue du territoire justifié par au moins cinq (05) conventions de partenariat datant d'au moins un (01) an justifier par la copie des pages de gardes, page comportant la durée du partenariat et celles de signature ;
- Disposé d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C, critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposé des moyens matériels pour l'exécution des prestations conformément aux exigences du point 6 « matériels » de la sous-section C, critères d'évaluation et de qualification

Capacité financière :

- Justifier d'une capacité financière attestée par un établissement bancaire ou un organisme agréé en République du Bénin d'un montant minimum de **trois millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille huit cent trente-neuf (3 484 839) francs CFA** pour la période de l'accord cadre.
- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise ou un expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

capacités financières ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

- *Disposer d'une couverture des risques et dommages causés pour un montant de vingt millions neuf cent neuf mille trente-trois (20 909 033) F CFA, justifié une attestation d'assurance de risques professionnelles.*

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.



6. La durée de l'accord-cadre est de **vingt-quatre (24) mois** et le délai de d'exécution de chaque bon de commande sera fixé dans chaque bon
7. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

NB : le chiffre d'affaires moyen, la capacité financière sont cumulatifs. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics à l'adresse électronique sopa.prmp@sopa.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix **au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile gauche, dernier bureau à droite ; Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88 Cotonou de 08h 00 à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heure locale GMT+1).**
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 06/07/2026 de **08h 00 à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heure locale GMT+1)**. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile gauche, dernier bureau à droite , Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88 chaque jour**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

ouvrable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 en matinée et de 14h à 17h30 en soirée. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (sans objet) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

- BON A LANCER**
1. COMPIER
1. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile gauche, dernier bureau à droite**, Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88 au plus tard le 22/07/2026 à 10h30 précises (heure locale GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de la Direction Générale de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile droit, dernier bureau à gauche** ; Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88 **Cotonou** le 22/07/2026 à 10h30 (heures locale CMT + 1).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre **cent-dix-huit mille cent quatre-vingt (418.180) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie (accompagnée de l'attestation d'identification de statut de MPME en cours de validité pour les MPME ayant fourni la lettre de déclaration de garantie délivré

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.arpmp.bj

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

par l'ADPME) justifiant de son statut de PME) suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 03/07/2026



S. Martine KAKPO Epse ADOUKONOU
Personne Responsable des
Marchés Publics

**BON A LANCER
CCMP/PR**